

RCS : MAMOUDZOU

Code greffe : 9761

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MAMOUDZOU atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 99645

Numéro SIREN : 521 964 387

Nom ou dénomination : MAHORAISE DEVELOPPEMENT DURABLE SARL

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/000263

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/000263**
n° de gestion : **2010B99645**
n° SIREN : **521 964 387 RCS Mamoudzou**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Mamoudzou certifie avoir procédé le 24/10/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

MAHORAISE DEVELOPPEMENT DURABLE SARL - Société à responsabilité limitée
lieu-dit Dit Bandra la Mnadzi 97660 Dembeni -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



22502

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Formulaire à déposer
en double exemplaire



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2016	et clos le	31/12/2016	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquiés C-I-1), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquiés C-I-2), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL MAHORAISE DEVELOPPEMENT DURABLE	
SIRET 5 2 1 9 6 4 3 8 7 0 0 0 1 8	Mél :
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
LD BANDRA LA MNADZI DEMBENIU 97660 DEMBENI	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ		
Activités exercées	Marchandises générales	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	0	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	15 448			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :			dans le secteur productif, art. 244 quater W		
			dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SARL S.O.C.R.E.M 150A DOUJANI MTSAPERE 97600 MAMOUDZOU	
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu:
Tél:	Qualité et nom du signataire:
	Signature:

Désignation de l'entreprise MAHORAISE DEVELOPPEMENT DURABLE										Néant <input type="checkbox"/> *															
Adresse de l'entreprise LD BANDRA LA MNADZI DEMBENIU										97660 DEMBENI															
SIRET										<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">9</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">6</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">8</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">7</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">0</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">0</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">0</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">8</td> </tr> </table>		5	2	1	9	6	4	3	8	7	0	0	0	1	8
5	2	1	9	6	4	3	8	7	0	0	0	1	8												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 20px; text-align: center;">1</td><td style="width: 20px; text-align: center;">2</td></tr></table>										1	2	Durée de l'exercice précédent * <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 20px; text-align: center;">1</td><td style="width: 20px; text-align: center;">2</td></tr></table>		1	2										
1	2																								
1	2																								
										Exercice N clos le															
										3 1 1 2 2 0 1 6															
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	10 000		012			10 000															
		Autres *		014			016																		
	Immobilisations corporelles *			028	19 675		030	7 999		11 676															
	Immobilisations financières * (1)			040			042																		
	Total I (5)			044	29 675		048	7 999		21 676															
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050			052																	
		Marchandises *			060			062																	
	Avances et acomptes versés sur commandes			064			066																		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	55 000		070			55 000															
		Autres * (3)		072	14 100		074			14 100															
	Valeurs mobilières de placement			080			082																		
	Disponibilités			084			086																		
	Charges constatées d'avance *			092			094																		
Total II			096	69 100		098			69 100																
Total général (I+II)			110	98 775		112	7 999		90 776																
PASSIF										Exercice N 1		NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *									120	18 000														
	Écarts de réévaluation									124															
	Réserve légale									126															
	Réserves réglementées *									130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *							131			132														
	Report à nouveau									134	16 141														
	Résultat de l'exercice									136	13 131														
	Provisions réglementées									140															
Total I									142	47 272															
Total II									154																
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées									156	1 480														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *									166	9 532														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :							169			172	32 491													
	Produits constatés d'avance									174															
Total III									176	43 504															
Total général (I + II + III)									180	90 776															
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195															
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	13 675														
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199	14 100			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184															

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation du déclarant : MAHORAISE DEVELOPPEMENT DURABLE

		Exercice N Net	Exercice N - 1 Net	
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	10 000	10 000
		Autres		
	Immobilisations corporelles	11 676	3 597	
	Immobilisations financières			
Total I		21 676	13 597	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés	55 000	
		Autres	14 100	35 758
	Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités		4 821		
Charges constatées d'avance				
Total II		69 100	40 579	
Total général (I + II)		90 776	54 176	
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	18 000	18 000	
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau	16 141		
	Résultat de l'exercice	13 131	16 141	
	Provisions réglementées			
Total I		47 272	34 141	
Provisions pour risques et charges				
Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	1 480		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 532	9 632	
	Autres dettes	32 491	10 403	
Produits constatés d'avance				
Total III		43 504	20 035	
Total général (I + II + III)		90 776	54 176	

Formulaire obligatoire (Article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL MAHORAISE DEVELOPPEMENT DURABLE		Néant <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						3, 1, 1, 2, 2, 0, 1, 6		
						1		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	Services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
					217	218	399 788	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
Autres produits					230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	399 788	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail :				242	246 085	
		- mobilier :						
		- immobilier :						
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	639	244	1 764	
	Rémunérations du personnel *					250	111 984	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	18 896	
	Dotations aux amortissements *					254	5 596	
Dotations aux provisions					256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	384 325	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	15 463	
Produits financiers (III)		280				294	15	
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	2 317	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	13 131	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	13 131	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles *					322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	2 317	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990			
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	350		
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit			346			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1		352	15 448	
				Déficit col. 2				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1		370	15 448	
				Déficit col. 2			372	

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : **MAHORAISE DEVELOPPEMENT DURABLE**

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	{ biens } services	399 788	125 885
	Production stockée		
	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
Autres produits			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		399 788	125 885
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	246 085	93 695
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 764	700
	Rémunérations du personnel	111 984	10 064
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	18 896	1 010
	Dotations aux amortissements	5 596	1 200
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		
Total des charges d'exploitation (II)		384 325	106 669

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		15 463	19 216
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)	15	
	Charges exceptionnelles (VI)		
	Impôts sur les bénéfices (VII)	2 317	3 075
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		13 131	16 141

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2018

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	10 000	402		404		406		406	10 000		
	Autres	410		412		414		416		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430		432		434		436		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	9 963	444		446		446	9 963		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		456			
	Matériel de transport	460	6 000	462		464		466		466	6 000		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	3 712	474		476		476	3 712		
Immobilisations financières		480		482		484		486		486			
TOTAL		490	16 000	492	13 675	494		496		496	29 675		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520		522		524		526		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	3 321	534		536		536	3 321		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		546			
	Matériel de transport	550	2 403	552	1 200	554		556		556	3 603		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	1 075	564		566		566	1 075		
TOTAL		570	2 403	572	5 596	574		576		576	7 999		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobili- sations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *		Long terme						
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
		Plus-values taxables à 19 % (1)	579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : **MAHORAISE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800			
-----	--	--	--

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

1er EXEMPLE/AIHE DES LIGNE 21 L'ALUMINIUM IKALION

EBP Informatique 2018

N° 11483 * 19

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A ⁵)
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: MAHORAISE DEVELOPPEMENT DURABLE										Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le: 01/01/2016 et clos le: 31/12/2016						Données en nombre de mois		1	2			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE												
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108	399 788	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105		
TOTAL 1										106	399 788	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée												
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143		
Subventions d'exploitation reçues										113		
Variation positive des stocks										111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153		
TOTAL 2										144		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾												
Achats										121		
Variation négative des stocks										145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125	124 885	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150		
TOTAL 3										152	124 885	
IV- Valeur ajoutée produite												
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										137	274 903	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises												
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).										117	274 903	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE												
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD												
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)				022	399 788				Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Période de référence				024	/	/	/	160	/	/		
Date de cessation					/	/	/	/	/			
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs												
Effectif moyen du personnel * :										376		
dont apprentis										657		
dont handicapés										651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.												
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.												

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant *

Exercice clos le

3	1	1	2	2	0	1	6
---	---	---	---	---	---	---	---

SIREN

5	2	1	9	6	4	3	8	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Dénomination de l'entreprise MAHORAISE DEVELOPEMENT DURABLE

Adresse (voie) LD BANDRA LA MNADZI DEMBENIU

Code postal 97660 Ville DEMBENI

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

N° de dépôt
[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

Exercice clos le 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 6

SIREN 5 | 2 | 1 | 9 | 6 | 4 | 3 | 8 | 7

Dénomination de l'entreprise MAHORAISE DEVELOPEMENT DURABLE

Adresse (voie) LD BANDRA LA MNADZI DEMBENIU

Code postal 97660 Ville DEMBENI

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
Adresse : N° [] Voie []
Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
Adresse : N° [] Voie []
Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
Adresse : N° [] Voie []
Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
Adresse : N° [] Voie []
Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
Adresse : N° [] Voie []
Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
Adresse : N° [] Voie []
Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
Adresse : N° [] Voie []
Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
Adresse : N° [] Voie []
Code Postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

EPP Informatique 2018

SARL M2D

SARL au capital de 18 000 euros

LD Bandra La Mnadzi Dembeni

97660 Dembeni

AG DU 24/04/2018 Exercice 31/12/2016

Nom/Prénom

Représentant

Signature

M. CHEIK AHMED HOUSSENE

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a vertical stroke, enclosed within a large, hand-drawn oval. The signature is positioned to the right of the name 'M. CHEIK AHMED HOUSSENE'.

SARL M2D
SARL au capital de 18 000 euros
LD Bandra La Mnadzi Dembeni
97660 Dembeni

PROCES-VERBAL
DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES

L'an deux mille dix huit,

Le 24 avril,

A 18 heures,

Le soussigné :

M. CHEIK AHAMED HOUSSENE, associé

Associés la société « M2D », société au capital de 18 000 €,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la société, M. CHEIK AHAMED HOUSSENE, gérant/associé, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. Ont pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Les associés, sur la base du rapport de gestion, approuvent les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2016, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DECISION

Les associés décident d'affecter le bénéfice de 10 917 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 10 917 euros

Affectation :

Report à nouveau, soit 10 917 euros

Le compte report à nouveau qui s'élève ainsi à 27 058 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 45 058 euros.

Conformément à la loi, les associés prennent acte qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

TROISIEME DECISION

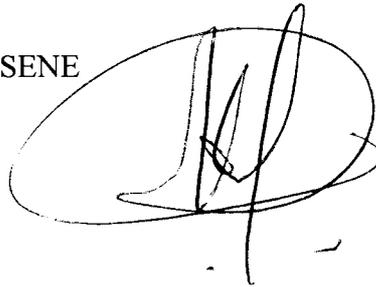
Les associés prennent acte qu'aucune convention visée à l'article L 223-19 du code de commerce n'a été incluse au titre de cet exercice.

QUATRIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs au Cabinet Msarango Conseil pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, les associés ont dressé et signé le présent procès.

M. CHEIK AHAMED HOUSSENE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned to the right of the name M. CHEIK AHAMED HOUSSENE.

SARL M2D
SARL au capital de 18 000 euros
LD Bandra La Mnadzi Dembeni
97660 Dembeni

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE du 24/04/2018
DE LA GERANCE au 31/12/2016

<TROISIEME DECISION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 10 917 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 10 917 euros

Affectation :

La totalité, soit 10 917 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 45 058 euros.

Conformément à la loi, les associés prennent acte qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.>

Pour extrait certifié conforme


La gérance

SARL M2D
SARL au capital de 18 000 euros
LD Bandra La Mnadzi Dembeni
97660 Dembeni

RAPPORT DE GESTION
DE LA GERANCE DU 31 décembre 2016

Le soussigné,

M. CHEIK AHAMED HOUSSENE, associé et gérant de la société « M2D», a en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice social.

RESULTAT-AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par le règlement en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 379 788 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 98 984 euros.

Le montant des cotisations des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 18 896 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 366 929 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 12 859 euros.

Quant au résultat courant après impôt, il s'établit à 10 917 euros.

Après prise en compte :

- De l'impôt sur la société de 3 075 euros
- De charges financières de 15 euros

L'exercice clos le 31 décembre 2016 se traduit donc par bénéfice de 10 917 euros.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 10 917 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Affectation :

- La totalité en en report à nouveau, qui s'élèverait ainsi à 10 917 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 27 058 euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

GERANCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

- rémunération du gérant et conventions réglementées

Aucune rémunération gérance.

- Convention

Aucune convention n'a été conclue durant l'exercice.

Conformément aux dispositions du code de commerce, les conventions réglementées, s'il y a lieu, seront portées sur le registre des délibérations.

LA GERANCE,



SARL M2D
SARL au capital de 18 000 euros
LD Bandra La Mnadzi Dembeni
97660 Dembeni

RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS VISEES
PAR L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DE COMMERCE

Exercice clos le 31 décembre 2016

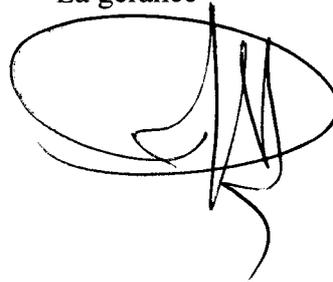
Madame, monsieur les associés,

En application des articles L.223-19 du code de commerce et du décret du 23 mars 1967, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions intervenus, entre la société et l'un de ses gérants ou associés :

CONVENTION CONCLUE

Aucune convention n'a été signée au cours de l'exercice.

La gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and vertical strokes, positioned below the text 'La gérance'.